

Payerne, le 1er juillet 2021

23.2.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLÉGUÉS D'ASCOBROYE	
Lieu	Par voie de circulation écrite, jeudi 24 juin 2021
Président(e)	M. Pascal JOYE, Conseiller communal de Belmont-Broye
Vice-Président(e)	M. Gérard BRODARD, Syndic de Lully
Commune(s) ayant fait valoir leur voix	17/18, représentant 66 voix
Scrutateurs	Staff COREB

Procès-verbal

En raison de la situation sanitaire imposée par le Covid-19, Ascobroye a été contrainte de renoncer à organiser ses assises en présentiel ; cela afin de ne pas exposer ses membres au virus. C'est pourquoi, un dossier complet a été transmis aux délégués afin de se positionner. Ils ont donc eu à disposition un ordre du jour, fil conducteur, ainsi que les documents y relatifs nécessaires au vote.

Le vote par correspondance :

Les Délégués ont été invités à communiquer leur vote par correspondance ou par courriel jusqu'au 24 juin 2021, le cachet postal faisant foi.

Dépouillement

Le suffrage des voix est de 66/67 voix. Selon les statuts, les décisions seront donc prises selon le principe de la majorité absolue, soit 34 voix.

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 6 mai 2021

Le procès-verbal transmis n'est sujet à aucun commentaire.

Au vote, il est approuvé par :

Nombre de voix exprimées : 66voix

Avis favorables : 66 voix

Avis contraires : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Par conséquent, c'est à l'unanimité que le procès-verbal est approuvé.

Les 17 Communes ont participé au vote.

2. Message du Président

Comme la précédente date, notre Assemblée générale doit, malheureusement, se dérouler par voie de circulation écrite en raison de la situation sanitaire. N'ayant pas la possibilité d'aborder avec vous, de vive voix, les dossiers qui ont été débattus par le Comité depuis la dernière Assemblée générale, je vais simplement vous les présenter :

Bibliothèques de la Broye

Le projet a obtenu le soutien des Communes et des bibliothèques concernées ainsi que celui d'Ascobroye. Le financement complet n'est toujours pas trouvé. Toutefois, le projet sera relancé avec la nouvelle législature.

Logo

Comme annoncé lors de l'Assemblée générale du mois de février, le nouveau logo d'Ascobroye vous sera présenté dans les pages suivantes :



Event 2021

Initialement prévu au printemps 2021, l'Event est reporté à une date ultérieure, en fonction de la disponibilité du Conseiller d'Etat et des exigences sanitaires.

PAC Rive Sud

Ascobroye et la COREB n'ont pas fait d'opposition, mais des remarques. Le dossier a donné lieu à de nombreuses réflexions au sein du Comité d'Ascobroye.

PAC St-Aubin

Le plan d'aménagement cantonal a également suscité d'intenses discussions. Il s'agira d'être vigilant afin que les intérêts de toutes les parties soient respectés. Une prise de position a été transmise notamment par rapport à la mobilité.

Election du Vice-Président d'Ascobroye

M. Gérard Brodard est réélu Vice-Président d'Ascobroye pour cette nouvelle législature.

J'espère que la situation sanitaire actuelle va s'améliorer et que nous pourrions bientôt partager un moment convivial à l'issue d'une réunion ou d'une assemblée. Dans l'intervalle, prenez soin de vous et des vôtres.

Tout en vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

*Pascal Joye
Président*

3. Présentation du nouveau logo Ascobroye

Durant la législature précédente, le Comité a souhaité apporter un vent de rajeunissement au logo de l'association. C'est tout naturellement qu'il a mandaté une graphiste en lui précisant que le logo devait trouver sa source dans le logo COREB. C'est pourquoi, le Comité est fier de présenter son logo qui se trouvera dorénavant sur toutes les communications :



4. Présentation des comptes 2020, du rapport de l'organe de révision et approbation

Le compte de fonctionnement de l'année 2020 se clôt par un excédent de charges de Frs 2'323.45. Le total des charges se monte à Frs 456'051.35 contre un total des produits de Frs 453'727.90. Le résultat est cependant meilleur que le budget approuvé qui prévoyait une perte de Frs 11'400.00.

De plus, le rapport de l'organe de révision, Fiduflex SA, recommande à l'Assemblée des délégués d'approuver les comptes 2020 soumis.

Le capital d'Ascobroye sera, au 01.01.2021, de Frs 47'832.60 après diminution de l'excédent de charges en 2020 de Frs 2'323.45.

Les comptes soumis ainsi que le rapport de l'organe de révision ne sont sujets à aucun commentaire. Au vote, ils sont approuvés par :

Nombre de voix exprimées : 66 voix

Avis favorables : 66 voix

Avis contraires : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Par conséquent, c'est à l'unanimité que les comptes 2020 et le rapport de l'organe de révision sont approuvés.

Les 17 Communes ont participé au vote.

5. Approbation du rapport d'activité 2020

Le rapport d'activité figure dans le rapport d'activité de la COREB 2020 qui a été transmis par voie électronique, en même temps que le tractanda de l'Assemblée générale. Le document n'est sujet à aucun commentaire.

Au vote, il est approuvé par :

Nombre de voix exprimées : 66 voix

Avis favorables : 66 voix

Avis contraires : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Par conséquent, c'est à l'unanimité que le rapport d'activité 2020 est approuvé.

Les 17 Communes ont participé au vote.

6. Renouvellement des différentes délégations

Le Comité propose les délégations suivantes :

a) Commission consultative de l'aménagement du territoire-CCAT (1) :

M. Gérard Brodard, Lully, se propose à sa propre succession.

La candidature soumise n'est sujette à aucun commentaire. Au vote, elle est approuvée unanimement par :

Nombre de voix exprimées : 66 voix

Avis favorables : 66 voix

Avis contraires : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Les 17 Communes ont participé au vote.

- b) Conseil du GYB (1) :
M. Bernard Grandgirard, Cugy, pour succéder à Mme Marlis Schwartzentrub.
La candidature soumise n'est sujette à aucun commentaire. Au vote, elle est approuvée unanimement par :
Nombre de voix exprimées : 66 voix
Avis favorables : 66 voix
Avis contraires : 0 voix
Abstentions : 0 voix
Les 17 Communes ont participé au vote.
- c) Commission consultative du GYB (2) :
MM. Gérard Brodard, Lully, et Pascal Joye, Belmont-Broye pour succéder à MM. Nicolas Leuenberger et Alexandre Siffert.
Les candidatures soumises ne sont sujettes à aucun commentaire. Au vote, elles sont approuvées unanimement par :
Nombre de voix exprimées : 66 voix
Avis favorables : 66 voix
Avis contraires : 0 voix
Abstentions : 0 voix
Les 17 Communes ont participé au vote.
- d) Commission paritaire consultative de la Grande Cariçaie (2) :
MM. Bernard Pochon, Cheyres-Châbles, et Philippe Chanex, St-Aubin, pour succéder à MM. Dominique Rosset Blanc et Nicolas Schouwey.
Au vote, les candidatures sont approuvées par :
Nombre de voix exprimées : 66 voix
Avis favorables : 64 voix
Avis contraires : 0 voix
Abstentions : 2 voix
Les 17 Communes ont participé au vote.
- e) Commission repas à domicile (1) :
M. Gérard Brodard, Lully, se propose à sa propre succession.
La candidature soumise n'est sujette à aucun commentaire. Au vote, elle est approuvée unanimement par :
Nombre de voix exprimées : 66 voix
Avis favorables : 66 voix
Avis contraires : 0 voix
Abstentions : 0 voix
Les 17 Communes ont participé au vote.
- f) Commission de surveillance des moyens auxiliaires (4) :
Mme Corinne Genoud, St-Aubin et MM. Claude Alain Gaillet, Estavayer, Gérard Brodard, Lully, Yannis Baillet, Montagny pour succéder à Mmes Corinne Genoud, Anne-Marie Durussel et M. Gérard Brodard + un siège à repourvoir.

Au vote, les candidatures sont approuvées par :

Nombre de voix exprimées : 66 voix

Avis favorables : 65 voix

Avis contraires : 0 voix

Abstentions : 1 voix

Les 17 Communes ont participé au vote.

Enfin, nous félicitons tous les délégués nouvellement élus et nous réjouissons de cette nouvelle collaboration.

7. Proposition individuelles et divers

Aucune proposition individuelle n'a été transmise jusqu'à l'échéance du délai, à savoir la clôture de l'assemblée générale par correspondance. Si d'aventure, des propositions devaient nous être communiquées, nous les conserverions en prévision de la prochaine assemblée générale.

Pour l'Assemblée générale d'Ascobroye
Carine Torche